EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 octobre 2025

En l'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre – dix-huit heure Le bureau communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle de réunion de la communauté de communes de COLOMBEY LES BELLES – 5, rue de la Gare, sous la présidence de Monsieur Philippe PARMENTIER

Membres du bureau communautaire en exercice : 20 Quorum : 11

<u>Votants présents</u>: Philippe PARMENTIER – Jean-Pierre CALLAIS – Denis KIEFFER - Alain GODARD – Patrick AUBRY – Nathalie AUFRERE – Céline BOUVOT – Émeline MAGNIER-CARETTI - Cécile DENIS – Charles FRANÇOIS - Valérie HOFFMANN - Éric MATHIEU – Gérard WECKERING

<u>Avaient donné procuration</u>: Denis THOMASSIN a donné procuration à Philippe PARMENTIER; Alain GRIS a donné procuration à Jean Pierre CALLAIS

Excusés: Denis THOMASSIN; Alain GRIS; Claude DELOFFRE; Jérôme RUFFIN; Benjamin VOINOT.

Présents 13 Votants 15 Procuration 2

Secrétaire de séance : Patrick AUBRY

<u>Date de convocation</u>: 11/10/2025

Date de publication: 23/10/2025

N°BC 2025-171 Mise en paiement aides habitat n°6-25

Vu le règlement des aides habitat 2023 approuvé par délibération du bureau communautaire du 01 juin 2023,

Vu le règlement des aides habitat 2024 approuvé par délibération du bureau communautaire du 19 octobre 2023,

Vu le règlement des aides habitat 2025 approuvé par délibération du bureau communautaire du 19 décembre 2024,

Vu l'avis favorable, respectif à chaque dossier, prononcé par le groupe de travail habitat lors des commissions habitat du 7 novembre 2023, du 2 décembre 2024, du 19 mars 2025, du 10 juin 2025 et adressé par notification au demandeur.

Vu la part communale ayant déjà fait l'objet d'un versement pour les dossiers concernés,

Considérant, les demandes de paiement listées ci-dessous conformes et les travaux correspondants, réalisés dans le respect des règles d'urbanisme du PLUI,

Vu la délibération du conseil communautaire N°2020-1493 en date du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution du conseil communautaire au bureau communautaire.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Bureau communautaire

ACCEPTE le versement des subventions suivantes, par la Communauté de Communes ci-après désignée CC:

NOM demandeur	Commune	Aide	Date de dépôt du dossier	Date commission habitat	Montant HT global des travaux	Montant de la subvention CC	Date de versement part communale
Carole PIERSON	BARISEY AU PLAIN	Toiture CR	28/01/2025	19/03/2025	8966,00	300 €	
Jacques OLIVIER	SAULXURES- LES-VANNES	Isolation	23/09/2023	07/11/2023	40071,58	500 €	05/09/2025
THOUVENIN Evelyne	OCHEY	Menuiseries	31/03/2025	10/06/2025	7735,68	400 €	22/09/2025
ESSERTEL Florian	OCHEY	Menuiseries Isolation	21/06/2024	02/12/2024	14983,00 12401,75	250 € 500 €	22/09/2025
BEAUJEAN Gilles	CREZILLES	Menuiseries Isolation	29/10/2024	02/12/2024	10 835,84 26 779,80	200 € 250 €	
		Aide région		19/03/2025		450 €	
LARDIN Nadia	SELAINCOURT	Isolation	16/06/2025	09/09/2025	7 390,00	500 €	09/10/2025
VEYRIE Sarah	COLOMBEY- LES-BELLES	Menuiseries	29/07/2025	09/09/2025	657,42	50 €	08/10/2025
			•		•	3 400 €	

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la présente décision

Le secrétaire de séance, Patrick AUBRY

Le Président, Philippe PARMENTIER